

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 07 décembre 2022

Délibération modificative N°03
Budget Exercice 2022

Délibération n° 022/2022

L'an deux mille vingt deux le 7 décembre, à dix huit heures et trente minutes , le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine.

Étaient présents :

BIANCAMARIA Fabien, TARRASSENKO François Adjoints au Maire.

CHAPOT Thomas, MARCAGGI Séraphine, DANESI Étienne Conseillers municipaux.

Avait donné procuration :

MILLET Claudé à VINCILEONI Antoine

Étaient absents :

BIANCAMARIA Michel,
CASASOPRANA Olivier,
LUCIANI Paul,
SCHALK Thierry

Nombre de membres composant l'assemblée :	11
Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents ou représentés :	07

Le quorum étant atteint, M. CHAPOT Thomas est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Le Maire expose,

La présente délibération modificative n° 3 du budget de l'exercice 2022 est une délibération d'ajustement des crédits de fonctionnement.

Les caractéristiques de cette modification du budget sont les suivantes :

Section Fonctionnement :

En recettes : 0.00 €

En dépenses : 0.00 €

Chapitre 011	Art 6064	Fournitures administratives	- 656,93 €
	Art 615231	Voirie	- 2 000,00 €
Chapitre 012	Art 6411	Personnel titulaire	+ 1 505,15 €
	Art 6450	Charges sécurité sociale prévoyance	+ 1 152,78 €

Section Investissement :

En recettes : 0,00 €

En dépenses : 0,00 €

La présente délibération modificative n° 03 porte la totalité des crédits de l'exercice 2022 à :

Section Fonctionnement	Dépenses	394.180,85 €	Recettes	394.180,85 €
Section Investissement	Dépenses	258.318,63 €	Recettes	258.318,63 €

Telles sont les principales caractéristiques de la délibération modificative n° 03 du budget 2022 proposée au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération modificative numéro 03 du budget 2022 telle qu'elle vient d'être exposée.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VINCILEONI Antoine,

